Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D1-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D1-DE

C101121_D1

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

ZAC Centralité - Aménagement du secteur FRECHET / DELELIS
Déclassement anticipé des espaces publics communautaires

Par délibération n°12 du 6 février 2020, le Conseil Communautaire a désigné le groupement NODI / FIDUCIM lauréat de l'appel à projets relatif à la construction d'un ensemble immobilier d'environ 20 195 m² SDP comprenant notamment du loisir, des commerces, et des logements au droit du lot FRECHET / DELELIS de la ZAC Centralité à Lens.

Ce programme sera réalisé sur un terrain communautaire actuellement en nature de voirie, de délaissé et de parking, classé dans le domaine public de l'établissement intercommunal.

Aussi, pour permettre la réalisation du programme, il convient de déclasser du domaine public communautaire l'espace public concerné, ce qui suppose en principe une désaffectation préalable du bien.

La libération du bien n'est pas effective à ce jour. Cependant, afin de permettre la finalisation des démarches de cession de ce bien, il est proposé de procéder au déclassement de cette emprise par anticipation à sa désaffectation comme l'autorise l'article L.2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

En effet, l'article L.2141-2 du CG3P autorise, sous certaines conditions, le déclassement d'une dépendance du domaine public dès l'instant où sa désaffectation a été décidée, alors même que cette dernière n'est pas encore effective. Le délai de la désaffectation, qui est de trois ans maximum, doit être fixé dans l'acte de déclassement. Il est proposé, dans le cas présent, de fixer ce délai à trois ans, soit au plus tard au 9 novembre 2024.

L'acte de vente correspondant stipulera que celle-ci sera résolue de plein droit si la désaffectation n'est pas intervenue dans ce délai.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 19/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Prononce le déclassement par anticipation du domaine public communautaire des parcelles référencées section AK n^{os} 717, 719, 720, 723, 730, 732, 734, 739, 743, 744, 745, 746, 749, 751, 752, 754, 711, 713, 714, 735, 736, 725, 726, 756, 759, 763, 764, 765, 766, 767, 103, 575 et 566 au cadastre de la ville de Lens, pour une contenance de 12 670 m² sous réserve d'arpentage, conformément au plan annexé à la présente délibération, leur désaffectation devant intervenir dans l'année qui suit leur déclassement.

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires au déclassement et à signer toutes les pièces afférentes.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D4-DE

C101121_D4

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Demande de cofinancement du poste de Chef de projet
Petites villes de Demain / Action Cœur de Ville et recrutement

Les villes de Bully-les-Mines et Mazingarbe ont été retenues au programme « Petites Villes de Demain » (PVD), piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Ce programme vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 juin 2021, l'agglomération de Lens-Liévin a autorisé la signature de la Convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » liant l'Etat, la ville de Bully-les Mines et la CALL, ainsi que la Convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » liant l'Etat, la ville de Mazingarbe et la CALL.

D'une durée de 18 mois maximum, cette convention doit permettre aux villes de formaliser un projet de territoire intégrant la stratégie urbaine et économique de revitalisation et de signer une convention d'Opération de Revalorisation de Territoire (ORT).

A ce titre, les collectivités se sont engagées à mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme sur leur territoire. Le suivi du projet est assuré par un Chef de Projet, dont le rôle est d'assurer le pilotage et l'animation du projet de revitalisation :

- en participant à sa conception, son actualisation et sa programmation,
- en mettant en œuvre le programme d'actions opérationnel,
- en organisant le pilotage et l'animation avec les partenaires.

Dans le cadre de l'appui à l'ingénierie, le programme PVD offre la possibilité pour les communes bénéficiaires du programme et leur EPCI signataire de la convention d'adhésion de mobiliser une aide au financement du poste de chef de projet, jusqu'en mars 2026.

Un cofinancement, à hauteur de 75% du coût annuel du poste de Chef de Projet Petites Villes de Demain est mobilisable.

Afin de renforcer la coordination des différents dispositifs opérationnels mais aussi dans un souci de mutualisation de l'ingénierie, la CALL propose de renforcer l'ingénierie avec un poste pouvant être missionné à la fois sur le dispositif PVD mais aussi pour la coordination Action Cœur de Ville (ACV) pour le suivi du volet Habitat et l'accompagnement des communes en la matière.

Trois partenaires contribuent au financement de cette mesure : la CALL, la Banque des territoires/ANCT et l'ANAH.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D4-DE

Aussi, l'Anah finance à hauteur de 50% avec un plafond de dépenses de 80 000 € soit une subvention maximale de 40 000 € auxquels s'ajouteront 25% de la Banque des Territoire pour atteindre un montant de subvention maximal de 55 000 € par an.

Le coût du poste de Chef de Projet Petites Villes de Demain / Action Cœur de Ville est estimé à 46 000 € salaire et charges comprises. Ce poste peut bénéficier d'un abondement sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre de la formalisation d'une convention dédiée et auprès de l'Anah.

Ce poste viendra en complément du poste de chargé de mission Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain déjà existant.

Le plan de financement annuel est donc le suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		**RECETTES PRÉVISIONNELLES**		
Salaires et Charges	46 000 € TTC	CALL	11 500 € TTC	25%
		Caisse des Dépôts et Consignations/ANCT	11 500 € TTC	25%
		Anah	23 000 € TTC	50%
TOTAL	**46 0000 € TTC**	**TOTAL**	**46 000 € TTC**	**100%**

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 19/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Autorise le Président à solliciter un cofinancement du Poste de Chef de Projet Petites Villes de Demain / Action Cœur de Ville auprès des partenaires du programme « Petites Villes de Demain » et à signer les conventions de cofinancement éventuelles,

Autoriser le recrutement d'un chef de projet petites Villes de Demain / Action Cœur de Ville qui relèvera de la Direction Renouvellement Urbain et Habitat et qui, sous l'autorité du chef de service Habitat Privé, jouera un rôle stratégique dans la mise en œuvre du programme Action Cœur de Ville et du dispositif Petites Villes de Demain.

Il devra disposer d'une vision transversale de l'ensemble des actions en cours et à engager dans les villes concernées. Issu d'une formation supérieure dans le développement local, suivi des politiques publiques, aménagement et ou géographie et/ou développement territorial, le candidat disposera d'une expérience significative dans un de ces domaines. il maîtrisera la méthodologie d'animation de projet, possèdera des connaissances en matière de fonctionnement administratif, financier, juridique et décisionnel des collectivités locales, ainsi que du réseau d'acteurs professionnels et des partenaires institutionnels, il aura connaissance des programmes Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et d'autres dispositifs. Il disposera d'un excellent sens relationnel, animation d'équipe, et des capacités à travailler en transversalité

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D4-DE

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire recruté sur la filière A, Administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'Attaché Territorial.
En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste pourra être ouvert aux contractuels disposant des titres et ou diplômes requis dans le domaine de compétence.

Admet les recettes d'un montant de 33 500 €.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 11 500 € seront prévus , sous réserve du vote du BP 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D5-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D5-DE

C101121_D5

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Convention de co-financement suivi-animation OPAH-RU entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la CALL

Les communes de Lens et Liévin, en lien avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont été retenues au programme « Action Cœur de Ville » (ACV) initié par l'Etat.

Celui-ci mobilise de nombreux partenaires financiers tels que Action Logement, l'Anah, la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que d'autres acteurs locaux (l'EPF, la Région, les organismes HLM…) pour permettre aux collectivités de mettre en œuvre leur projet de territoire de redynamisation des centres-villes sur différentes thématiques.

Dans ce cadre, la CALL a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain des Cœurs de villes de Lens, Liévin et Harnes, pour les 5 années à venir (2021-2026). Le cabinet CITEMETRIE a été missionné pour le suivi-animation de cette opération.

Le coût de cette mission est de 124 650 € HT par an dont 84 000 € HT pour la part fixe forfaitaire.

Déjà cofinancé par l'Anah à hauteur de 50%, le suivi-animation peut bénéficier d'un abondement sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre de la formalisation d'une convention dédiée.

La participation financière de la CDC a ainsi été validée à hauteur de 42 000 €, soit 21 000 € pour la première année et 21 000 € pour la deuxième année.

Le plan de financement annuel est donc le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		**RECETTES PREVISIONNELLES**		
Honoraire de l'opérateur en charge du suivi-animation *Part fixe forfaitaire*	84 000 € HT	CALL	21 000 €	25%
		A.N.A.H. (enveloppe déléguée)	42 000 €	50%
		Caisse des Dépôts et Consignation	21 000 €	25%
Sous-total	84 000 € HT	Sous-total	84 000 € HT	100%
Honoraire de l'opérateur en charge du suivi-animation *Part variable unitaire*	40 650 € HT	CALL	19 800 €	48,7%
		A.N.A.H. (enveloppe déléguée)	20 850 €	51,3%
Sous-total	40 650 € HT	100%	40 650 € HT	100%
TOTAL	**124 650 € HT**	**TOTAL**	**124 650 € HT**	**100%**

Aussi, pour la concrétisation de cette participation, la CALL est invitée à signer une convention qui inscrit la volonté de la Caisse des Dépôts et Consignations de soutenir financièrement la mise en œuvre opérationnelle de cette opération et fixe les modalités pratiques et financières de ce partenariat.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D5-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 19/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de co-financement suivi-animation OPAH-RU entre la Caisse des dépôts et consignations et la CALL ci-annexée.

Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondant.

Admettre en recette la somme de de 42 000 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D6-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D6-DE

C101121_D6

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

****

Convention de co-financement étude de faisabilité pour la requalification des immeubles dégradés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la CALL

Les communes de Lens et Liévin, en lien avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont été retenues au programme « Action Cœur de Ville » (ACV) initié par l'Etat.

Celui-ci mobilise de nombreux partenaires financiers tels que Action Logement, l'Anah, la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que d'autres acteurs locaux (l'EPF, la Région, les organismes HLM…) pour permettre aux collectivités de mettre en œuvre leur projet de territoire de redynamisation des centres-villes sur différentes thématiques.

Dans ce cadre, la CALL a engagé une étude de faisabilité pour la requalification d'immeubles dégradés des cœurs de villes de Lens, Liévin et Harnes. Le cabinet CITEMETRIE a été missionné pour réaliser cette étude.

Le coût de cette mission est de 83 430 € TTC. Cette étude peut bénéficier d'un abondement sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre de la formalisation d'une convention dédiée.

La participation financière de la CDC a ainsi été validée à hauteur de 38 205 € TTC. Le plan de financement annuel est donc le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		**RECETTES PREVISIONNELLES**		
Honoraire de l'étude	69 525 € HT soit 83 430 € TTC	CALL	45 225 € TTC	54,2%
		Caisse des Dépôts et Consignations	38 205 € TTC	45,8 %
TOTAL	**83 430 € TTC**	**TOTAL**	**83 430 € TTC**	**100%**

Aussi, pour la concrétisation de cette participation, la CALL est invitée à signer une convention qui inscrit la volonté de la Caisse des Dépôts et Consignations de soutenir financièrement la réalisation de cette étude et fixe les modalités pratiques et financières de ce partenariat.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 19/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de co-financement suivi-animation OPAH-RU entre la Caisse des dépôts et Consignations et la CALL ci-annexée.

Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondant.

Admettre en recette la somme de 38 205 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D6-DE

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D7-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D7-DE

C101121_D7

DEVELOPPEMENT SOCIAL

****

Enseignement supérieur - Recherche - Cofinancement d'une thèse de doctorat - Laboratoire

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, un des objectifs prioritaires est de « développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de Troisième Révolution Industrielle (T.R.I.) : éco-activités, numérique, sport-santé-bien-être, logistique, tourisme-culture-patrimoines.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accompagne ainsi les pôles d'innovation économique (« clusters » CD2E, TEAM2, Vivalley, Louvre-Lens-Vallée) et leurs partenaires.

A ce titre le renforcement de la Recherche et Développement, de l'innovation et de la formation constituent des éléments fondamentaux nécessaires à la pérennité, au renouvellement et au développement du tissu d'entreprises locales.

En ce sens il convient donc de mener des actions et projets destinés à renforcer les différents laboratoires de recherche publics du territoire, mais également soutenir le développement des filières d'enseignement universitaire et technologique (Faculté Jean Perrin à Lens, IUT à Lens, U.F.R. STAPS à Liévin, IG2E Centrale à Lens).

Ce soutien à l'enseignement supérieur et à l'Université d'Artois, rendu nécessaire dans un contexte de concurrence, doit permettre de mettre en place des partenariats avec les acteurs économiques (participation actée de l'Université au sein des pôles d'innovation économique) mais également des projets permettant d'éclairer et de lutter contre les déterminismes sociaux ou la précarité économique et sociale.

La réalisation d'un nouveau Centre Hospitalier à Lens intégrant totalement les technologies du numérique dans son fonctionnement doit amener à réfléchir à une plus grande efficience dans la coordination des parcours patients et notamment dans le suivi des parcours de soins mobilisant différentes spécialités et générant des actes médicaux.

A ce titre le Centre de Recherche Informatique de Lens (CRIL) sollicite la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin- pour le cofinancement d'une thèse dont l'objet est la conception d'un logiciel basé sur une Intelligence Artificielle pour l'aide à l'identification d'actes médicaux à partir de compte-rendu.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est sollicitée pour financer cette thèse à hauteur de 16 000 euros par an sur 3 ans à compter de la notification de la convention à intervenir avec l'Université d'Artois.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D7-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 19/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le co-financement de la thèse ayant pour objet : « conception d'un logiciel basé sur une Intelligence Artificielle pour l'aide à l'identification d'actes médicaux à partir de compte-rendu » à hauteur de 48 000 euros sur 3 ans.

Autorise le Président à signer la convention correspondante avec l'Université d'Artois, ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 16 000 euros sont prévus au budget 2021 sur l'imputation : Budget 01/Fonctionnement/Ligne de crédit 1084.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D8-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D8-DE

C101121_D8

DEVELOPPEMENT DURABLE

****

Convention de cofinancement - Dévoiement de la canalisation d'assainissement rue du Docteur Biat à Liévin

L'intervention de l'Établissement Public Foncier (EPF) a été sollicitée par la ville de Liévin pour l'acquisition et la démolition d'un ancien institut médico-éducatif de l'association de la « Vie Active », situé rue du Docteur Biat, à Liévin. Dans le cadre de la fusion avec celui de Lens, l'association, propriétaire du site, a construit, en 2013, un nouvel établissement.

Compte-tenu de sa situation en centre-ville, à proximité d'équipements publics, la ville de Liévin a souhaité en assurer la maîtrise foncière et y développer un programme à vocation d'habitat, à travers une convention avec l'EPF, aujourd'hui propriétaire du site.

La Foncière de l'Érable et le promoteur Duval Développement ont manifesté auprès de l'EPF et de la ville de Liévin leur intérêt pour développer une résidence séniors privée d'environ 122 logements sur les terrains référencés BM 84, 86, 87, 93 d'une surface totale d'environ 6 936 m².

Dans le cadre du montage opérationnel du projet, la présence d'une canalisation d'assainissement a été identifiée. Le projet développé implique la déviation de ce réseau implanté sur la parcelle.

Une convention entre la ville de Liévin et l'ancien District, aujourd'hui Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), a été signée le 21 juin 1978, afin de régir l'implantation et l'usage du passage de la canalisation sur les terrains cités ci-dessus.

L'article 3 de cet acte dispose que « *si en raison des travaux envisagés, le déplacement des ouvrages est reconnu indispensable, celui-ci sera effectué aux frais du bénéficiaire* », à savoir la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Ces travaux, estimés à 480 000 € H.T., n'étant pas programmés par la CALL, les parties se sont rapprochées afin de permettre la réalisation du projet dans les meilleures conditions.

La Foncière de l'Érable et le promoteur Duval Développement participeront à hauteur de 50 000 € H.T. Les modalités de paiement et de gestion sont définies dans une convention de cofinancement, objet de la présente délibération.

Les travaux nécessaires seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CALL à partir de février 2022. La durée prévisionnelle de ces travaux est de 4 mois.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 26/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de cofinancement des travaux de dévoiement du réseau d'assainissement, rue du Docteur Biat à Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D9-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D9-DE

C101121_D9

RESSOURCES ET MOYENS

****

Schéma de mutualisation au titre des autorisations droit des sols
Autorisation de recrutement sur cadre d'emploi de catégorie B

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée.

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants.

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité. La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services pour répondre aux enjeux posés.

Afin d'élargir le domaine de compétence des emplois pourvus, et en référence aux délibérations de création, sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs, des postes d'instructeurs autorisation droit des sols, prises respectivement les 1er juin 2015 et 16 mai 2017, il est aujourd'hui proposé d'ouvrir le recrutement au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Il est rappelé que le service commun de l'ADS est chargé de l'ensemble de la procédure d'instruction des autorisations et actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification par le maire de sa décision.

Cet emploi pourra donc être pourvu par un fonctionnaire recruté sur la filière C, administrative ou B, administrative, sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou des rédacteurs territoriaux.

En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste pourra être ouvert aux contractuels disposant des titres et ou diplômes requis dans le domaine de compétence.

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D9-DE

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, le recours au recrutement d'un agent contractuel disposant des compétences énoncées ci-dessus pourra être appliqué, sur un contrat d'une durée de 3 ans renouvelable.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 18/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Décide d'ouvrir le recrutement des instructeurs des autorisations des sols au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux en complément du cadre d'emploi des adjoints administratifs.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D10-DE

C101121_D10

RESSOURCES ET MOYENS

****

Création d'un emploi permanent de chargé de la commande publique pour le service de la commande publique

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels;

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée.

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants.

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité. La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services support pour répondre aux enjeux posés.

Dans ce cadre, il est proposé aujourd'hui de créer plus spécifiquement le poste de chargé de la commande publique, relevant du Chef de service de la commande publique, au sein de la direction juridique dont les principales missions seront :

- En amont de la procédure, échanges avec le service demandeur sur l'expression du besoin, contrôle, vérification….
- Accompagnement des services opérationnels et/ou des communes dans le suivi des procédures complexes
- Gestion des procédures : rédaction des pièces… Le concours de l'agent peut également être sollicité dans le cadre du suivi des contentieux qui concernent les contrats de la commande publique,
- Coordination des groupements de commandes,
…

Les candidats devront disposer des pré -requis suivants:

- Maîtrise de la législation en matière de commande publique,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités,
- Maîtrise de la gestion en mode projet,
- Le niveau de diplôme attendu sera de niveau Bac + 3 / Bac + 5 spécialisé en droit des contrats publics ou en droit public des affaires avec, a minima, une première expérience concluante ou

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D10-DE

une expérience significative dans un poste de même nature si le candidat dispose de bases juridiques solides.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire recruté sur la filière A, (administrative), sa rémunération sera alors calculée en référence à la grille indiciaire du grade d'attaché territorial, ou sur la filière B (administrative), sa rémunération sera calculée en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels;

Vu l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,

En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste pourra être ouvert aux contractuels disposant des titres et ou diplômes requis dans le domaine de compétence, dans le cadre d'un contrat de 3 ans renouvelable.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 18/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

2 « contre »

Décide de la création de l'emploi permanent de chargé de la commande publique, sur le grade d'attaché territorial ou cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D11-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D11-DE

C101121_D11

RESSOURCES ET MOYENS

****

Rapport d'activité 2020

Conformément aux dispositions relatives à la démocratisation et à la transparence des relations entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres introduites par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement, il appartient aux Présidents des Communautés d'agglomération d'établir un rapport retraçant l'activité des services communautaires accompagné du compte administratif puis de le transmettre au maire de chaque commune.

L'objet de la délibération vise à prendre acte du rapport d'activité des services communautaire au titre de l'année 2020 et ainsi satisfaire aux obligations de l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D12-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D12-DE

C101121_D12

RESSOURCES ET MOYENS

****

Société d'Economie Mixte Territoires 62
Rapport d'activité 2020

La Société d'économie mixte (SEM) Territoires 62 intervient auprès des collectivités territoriales ainsi que leurs établissements publics pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets de développement territorial. Ses actions se déploient au travers de modes d'interventions réglementés : concessions d'aménagement, mandat ou AMO (Assistante à Maîtrise d'Ouvrage).

Conformément aux dispositions des articles L. 1524-3 et L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales qui fixent les règles d'administration et de contrôle applicables aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités territoriales actionnaires de sociétés d'économie mixte, la SEM Territoires 62 doit présenter à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin son rapport d'activité au titre de l'année N-1.

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2020 de la SEM Territoires 62.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D13-DE

C101121_D13

RESSOURCES ET MOYENS

****

Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle
Rapport d'activité 2020

Le rôle du SMT est d'organiser le transport urbain, de concevoir et de mettre en œuvre une politique cohérente en matière de transport à l'échelle de son territoire de compétence.

Le SMT Artois-Gohelle est une structure publique, régie par le Code Général de Collectivités Territoriales. Le périmètre de cet établissement public englobe les 150 communes qui composent les Agglomérations de Lens–Liévin, Hénin–Carvin et Béthune–Bruay, Artois-Lys Romane.

Conformément à l'article L.5211-39 du CGCT, le Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle a adressé à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, son rapport d'activité 2020,

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2020 du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D14-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D14-DE

C101121_D14

RESSOURCES ET MOYENS

****

Représentants à divers organismes : Modification de la représentation de la Communauté d'agglomération dans certaines structures (SCOT, Office de Tourisme, AULA, conférence territoire santé, conférence des financeurs, comité PDU)

Par décision du 15 juin 2021, le Conseil d'État a rejeté la requête formulée à l'encontre du jugement du Tribunal administratif du 30 octobre 2020, annulant les opérations électorales qui se sont déroulées à Vimy les 15 et 28 mars 2020, rendant ce dernier définitif.

Suite aux élections municipales du 12 septembre 2021 qui ont été organisées sur la commune de Vimy, il y a lieu de mettre à jour la représentation de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin dans les structures listées ci-dessous.

De plus, à la demande Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle par courrier en date du 11 octobre 2021, il convient de désigner un représentant au sein du Comité de suivi du Plan de Déplacements Urbains.

Il est proposé de procéder à la désignation des représentants comme suit :

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne :

- Madame Agnès LEVANT, déléguée suppléante, au sein du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale,
- Monsieur Christian SPRIMONT. au sein de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,
- Madame Agnès LEVANT au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois,
- Madame Agnès LEVANT, déléguée titulaire, au sein de Conférence de territoire de santé Artois Douaisis,
- Madame Agnès LEVANT, déléguée titulaire, au sein de la Conférence des Financeurs (Prévention de la perte d'autonomie),
- Monsieur Alain DUBREUCQ, représentant au sein du Comité de suivi du Plan de Déplacements Urbains.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D14-DE

La composition des structures est ainsi modifiée :

Structures	Nombre	Prénom – Nom
Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale	**7 titulaires**	- M. François LEMAIRE
		- M. Alain BAVAY - Mme Cécile BOURDON - Mme Sophie RUSIN - Mme Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ - M. Yves TERLAT - M. Eric SEVIN
	3 suppléants	*- M Frédéric ALLOÏ* *- Mme Latifa AIT ABDERRAFII* *- Mme Agnès LEVANT*
Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	**12 titulaires**	- M. Philippe DUQUESNOY
		- M. Nicolas FRANCKE
		- M. Arnaud DESMARETZ
		- Mme Christine STIEVENARD
		- Mme Martine GERMA
		- Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH
		- Mme Perrine CIOFFI
		- Mme Ludivine HENNEAU PLOUVIER
		- Mme Nathalie MEGUEULLE MANIER
		- Mme Martine DEMEYERE
		- M. Yvon LEJEUNE
		- M. Eric SEVIN
		- Monsieur Christian SPRIMONT
		- Mme Catherine DAMBRINE
Agence d'Urbanisme de l'Artois à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration	**le Président ou son représentant et 12 titulaires à l'A.G. et 6 titulaires au CA**	- M. le Président, Sylvain ROBERT *ou son représentant M. André KUCHCINSKI*
	Assemblée Générale	- M. Alain ROGER - M. François LEMAIRE - M. Ludovic GAMBIEZ - M. Jérôme DARRAS -Mme Samia SADOUNE - Mme Laure MEPHU NGUIFO - M. Julien VOULIOT - M. Jean LETOQUART - M. Yves TERLAT - M. Georges KOPROWSKI - M. Alain SZABO - Mme Agnès LEVANT

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D14-DE

	Conseil d'Administration	- M. Sylvain ROBERT
		- M. Alain ROGER
		- M. François LEMAIRE
		- M. Yves TERLAT
		- M. Jean LETOQUART
		- M. Alain SZABO
Conférence de territoire de santé Artois Douaisis (ARS Nord Pas-de-Calais)	**1 titulaire**	- Mme Agnès LEVANT
	1 suppléant	*- M. Jean LETOQUART*
Conférence des Financeurs (Prévention de la perte d'autonomie)	**1 titulaire**	**-** Mme Agnès LEVANT
	1 suppléant	*- Mme Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ*
Comité de suivi du Plan de Déplacements Urbains - SMTAG	***1 représentant***	*-Monsieur Alain DUBREUCQ*

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D15-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D15-DE

C101121_D15

RESSOURCES ET MOYENS

****

Vimy : Modification de la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le IV. de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts dispose qu'« *est créée entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant* ».

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle se réunit dès lors qu'une compétence est transférée et est mobilisée à chaque nouveau transfert de charge, quelque soit son montant.

Par délibération du conseil du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a décidé que la CLECT serait composée d'un représentant et d'un suppléant pour chaque commune membre de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Tirant les conséquences de l'organisation des élections municipales le 12 septembre 2021 dans la commune de Vimy, il y a lieu de procéder à la désignation des membres de la CLECT pour cette commune.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne les membres pour la commune de Vimy à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées comme suit :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT
VIMY	M. VANDYCKE Bernard	Mme DUPAYAGE Christine

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D16-DE

C101121_D16

RESSOURCES ET MOYENS

****

Reprise de provision pour risques et charges - Contentieux relatif au maintien en surnombre d'un agent dans les effectifs de la CALL

Par délibération du Conseil communautaire du 28 novembre 2019, une provision a été constituée à hauteur de 18 300 € correspondant au montant estimé de la charge liée au contentieux opposant un agent maintenu en surnombre dans ses effectifs à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Par jugement en date du 1er octobre 2021, le Tribunal administratif de Lille a rejeté la requête de l'intéressé.

Il convient, dès lors, de reprendre la provision initialement constituée à hauteur de 18 300 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 18/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de reprendre la provision initialement constituée de 18 300 € dans le cadre du contentieux opposant cet agent à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D17-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D17-DE

C101121_D17

RESSOURCES ET MOYENS

****

Adoption du pacte financier et fiscal de solidarité

La Loi Notre du 7 août 2015 a rendu obligatoire l'adoption d'un pacte financier et fiscal par les EPCI à fiscalité propre signataires d'un Contrat de Ville, dans l'année qui suit le renouvellement général des conseils municipaux. La 3ème loi de finances rectificative pour 2020 ayant prorogé ce délai au 31 décembre 2021, la CALL a souhaité se laisser le temps de l'élaboration de ce nouveau PFFS sur les exercices 2020 et 2021, de sorte à ce que les nouveaux élus du territoire, suite aux élections municipales et communautaires de mars et juin 2020, puissent s'approprier ce projet.

Dans ce cadre, un diagnostic financier et fiscal du territoire a été effectué et présenté lors d'une première conférence des Maires permettant d'illustrer les principaux enjeux de mise en œuvre du pacte 2021-2026. Ce diagnostic a ensuite été complété par la présentation des enjeux dynamiques de la CALL, permettant :

- d'une part de mesurer le besoin de marge de manœuvre dont devrait disposer la CALL pour parvenir à financer ses projets sur le mandat (estimé à 6,5 M€ par an dès 2022 pour permettre de couvrir près de 50 % du programme d'investissement envisagé) ;
- d'identifier les véhicules financiers envisageables pour parvenir à cet objectif tout en garantissant le maintien des équilibres communaux dans une optique de solidarité territoriale ;
- de préserver les équilibres financiers municipaux, notamment dans le cadre de la nécessaire refonte des critères de la dotation de solidarité communautaire.

L'élaboration de ce pacte a fait l'objet de discussions avec les représentants des communes membres de la CALL, sur la base d'un diagnostic partagé des ressources et enjeux du territoire. Plusieurs temps d'échanges ont eu lieu au sein de l'exécutif communautaire, des réunions spécifiques se sont tenues avec les communes qui l'ont souhaité, les directeurs généraux des communes ont été informés au fur et à mesure de l'avancée des discussions. Au final, la Conférence des Maires a été réunie à trois reprises les 6 mai 2021, 1er juillet 2021 et 6 octobre 2021, pour prendre connaissance du diagnostic et arrêter les axes de travail, puis pour examiner le projet de pacte.

A l'issue de ces différentes sessions de présentations et de travail, les trois axes de travail suivants ont été définis pour constituer l'architecture du nouveau pacte financier et fiscal de solidarité du territoire :

1. Le maintien d'une solidarité forte envers le territoire au travers :

- Du maintien du versement d'une dotation de solidarité communautaire alimentée par les reversements de fiscalité annuels de la CABBALR au titre de la zone industrielle Artois-Flandres (ou « SIZIAF ») ;
- De l'évolution des critères de reversement afin de tenir compte, à la fois de la nécessité d'inclure des critères de péréquation à hauteur de 35% de l'enveloppe, et de maintenir un niveau de reversement relativement stable en direction des communes les plus dépendantes financièrement de ce reversement ;
- De l'écrêtement des communes dont le solde serait excédentaire par rapport à 2021, via une correction à la baisse des attributions de compensation afin de permettre le financement d'autres mesures de redistribution dans une logique de solidarité ;
- Du maintien d'une répartition du FPIC fondée sur le « droit commun ».

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D17-DE

2. Permettre à la Communauté d'Agglomération de faire face aux enjeux de développement des compétences qui lui ont été transférées, et notamment le renouvellement du patrimoine des zones d'activité par le biais d'un accroissement de ressources diversifiées :

- Proposition de partage du produit communal, vers la CALL, de taxe foncière sur les propriétés bâties perçu sur les zones d'activités économiques à compter de 2022, selon une double logique :
  - 17% du produit et des compensations perçues pour chaque entreprise sur la base des données 2021 (avec un nécessaire retraitement du taux départemental) ;
  - 90% de l'évolution du produit et des compensations à compter de 2022 (évolution indiciaire et physique) ;
- Mise en place d'une taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) à hauteur du coût annuel moyen prévisionnel de la compétence (1,7 M€) ;
- Adaptation du barème des bases minimum de cotisation foncière des entreprises (CFE) par rétablissement d'une progressivité sur les différentes tranches de chiffre d'affaire, à compter de 2022 ;
- Evolution de l'index affecté à la TAxe sur les Surface COMmerciale (TASCOM) de manière graduelle à compter de 2023.

Non repris ce jour mais des leviers éventuellement activables ultérieurement :

- Eventuels reversements en faveur de la CALL, de la Taxe d'Aménagement (50% du montant) perçue par les communes membres sur les zones d'activités économiques (ZAE) situées sur leur territoire ;
- Eventuel accroissement du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de sorte à permettre la couverture des surcoûts induits par l'accroissement prévisionnel de la TGAP.

3. Accompagner l'investissement communal sur le territoire de la Communauté d'agglomération :

- Refonte et fléchage d'une politique redistributive sous forme d'un fonds de concours d'investissement renouvelé, ciblé sur des investissements dont la réalisation constituera un marqueur de transformation durable du territoire.
  Ce fonds de concours sera mis en place dans un esprit de solidarité communautaire et dans la perspective de mise en œuvre des projets communaux d'intérêt commun contribuant au développement du territoire, au renforcement de son attractivité et à la valorisation de son image, tout en intégrant la notion de service de proximité et de maillage de territoire en particulier en milieu rural.

4. Gouvernance

Conformément aux engagements pris dans le cadre du pacte de gouvernance, le suivi du PFFS sera partagé avec les communes.

Un bilan annuel de sa mise en œuvre sera présenté, permettant d'en suivre l'application et ses impacts. Certaines mesures pourront être ajustées le cas échéant. Le suivi du plan pluriannuel d'investissements communautaire sera également intégré dans la discussion.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D17-DE

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts selon lequel un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre s'engage, lors de la signature d'un contrat de ville, à élaborer et à adopter par délibération, en concertation avec ses communes membres, un pacte financier et fiscal de solidarité,

Vu l'article 181 de la loi de finances pour 2019 qui a eu pour objet de proroger la durée des contrats de ville jusqu'au 31 décembre 2022,

Vu l'article 256 de la loi de finances pour 2020 qui prévoit que les EPCI à FPU signataires de ces contrats doivent également adopter un nouveau pacte financier et fiscal avant le 31 décembre 2020 (prolongé au 31/12/2021).

À défaut d'adoption dudit pacte à l'expiration de ce délai, et tant qu'il n'est pas adopté, l'EPCI à FPU devra annuellement verser aux communes concernées par ce contrat de ville prorogé une DSC dont le montant minimal sera égal à 50% de la dynamique des produits de CFE, de CVAE, d'IFER et de TFPNB d'une année sur l'autre.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 18/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

Adopte les engagements et propositions du pacte financier et fiscal de solidarité joint en annexe à la présente délibération.

Autorise le Président ou son représentant à signer des conventions visant à décliner par commune le pacte financier et fiscal de solidarité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 30 septembre et 3 novembre 2021 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 73
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Brigitte DELORY (SUPPLÉANTE), Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Madame Christelle VERNACK, Monsieur Julien VOULIOT

Procuration(s) : 13
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Cécile BOURDON, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Pascal CARON à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Pierre CHERET à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Monsieur Philippe LA GRANGE, Madame Nadine DUCLOY à Madame Agnès LEVANT, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Jean-François CECAK, Madame Brigitte PETIT à Madame Perrine CIOFFI, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D18-DE

C101121_D18

RESSOURCES ET MOYENS

****

Convention de partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités économiques

L'article 29 de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, modifié par le V. de l'article 252 de la loi n°2020-1772 du 29 décembre 2020, permet à un groupement de communes gérant un parc d'activités économiques de percevoir le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues par les communes membres sur le parc d'activités communautaire, selon les modalités légales édictées par ledit article et rappelées comme suit :

« *Lorsqu'un groupement de communes ou un syndicat mixte crée ou gère une zone d'activités économiques, tout ou partie de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties acquittée par les entreprises implantées sur cette zone d'activités peut être affecté au groupement ou au syndicat mixte par délibérations concordantes de l'organe de gestion du groupement ou du syndicat mixte et de la ou des communes sur le territoire desquelles est installée la zone d'activités économiques*. »

Conformément aux propositions formulées dans le cadre du Pacte financier et fiscal de solidarité et afin de couvrir le coût d'entretien et de renouvellement annuels liés à la gestion du patrimoine sur les zones d'activités économiques communautaires, il est proposé au Conseil communautaire la mise en œuvre de cette disposition législative.

Pour permettre ce reversement, chaque commune concernée devra délibérer sur le principe du reversement dans les 6 mois suivant l'adoption du Pacte financier et fiscal de solidarité, et une convention bilatérale devra être établie. Cette dernière viendra préciser la méthode de recensement des constructions concernées ainsi que les modalités de versement de la part de produit fiscal définie à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

Les zones d'activités économiques aujourd'hui concernées sont les suivantes :

Commune	ZONE
Aix-Noulette	L'Alouette
	L'Epinette
	Les jardins de l'Artois
Angres	Pole d'excellence sportif
Avion	Montgre
	ZA de l'Etincelle
	ZA Fosse 7
	ZI des 14
	Glissoire
Billy-Montigny	EuroBilly
Bully-les-Mines	L'Alouette - Extension
	L'Epinette
	Le Minopole
	Quadraparc
	Quadraparc extension
Éleu-dit-Leauwette	La Lieauwette
	La Souchez
Grenay	La Palmeraie
	ZAL Verte
	Quadraparc
Harnes	La Motte du Bois
	La Motte du Bois - Extension
	La Motte du Bois - Port fluvial
	ZAE Bellevue
Lens	Les Moulins
	Les Oiseaux
	Les Renardières
	PA du Gard
	Bois Rigault Sud
	L'artisanat
	La Croisette

Commune	ZONE
Lievin	L'Alouette
	L'Alouette - Extension
	Pole d'excellence sportif
	Quadraparc
	ZAC An 2000
	ZAL Saint Ame
Loison-sous-Lens	Les Oiseaux
Loos-en-Gohelle	Le Grand Mont
	Quadraparc extension
Mazingarbe	Le Champ Caudron
Mericourt	La Gohelle
	La Voye Grard
	PA 3
Noyelles-sous-Lens	La Galance
	ZAE Averlans
Pont-à-Vendin	La Canarderie
Sains-en-Gohelle	PA de la Rocade
	ZI de la Fosse 13
Sallaumines	La Galance
Vendin-le-Vieil	Bois Rigault Nord
	Bois Rigault Sud
	Les ateliers centraux
Vimy	ZAL de Vimy
Wingles	Le Pronet
	Les ateliers centraux

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 17/11/2021
ID : 062-246200364-20211110-C101121_D18-DE

Un plan cadastral et la liste des entreprises existantes fiscalement sur ladite ZAE au 31 décembre 2021 (soit avant l'année de référence 2022), avec les valeurs locatives et bases fiscales correspondantes, seront annexés à chaque convention dûment approuvée.

Outre les ZAE existantes, chaque ZAE nouvelle, et chaque extension de ZAE existante, fera l'objet d'une convention de partage de TFPB communale - conformément à l'article 29 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 *portant aménagement de la fiscalité directe locale* - approuvée par délibérations concordantes de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et de la commune membre concernée, dès la première année de création ou extension de la ZAE concernée, et ce sur la base des modèles de conventions déjà adoptés sur le territoire.

Il est précisé qu'une ZAE est considérée comme étant « existante » lorsqu'elle est couverte par un permis d'aménager, que les terrains soient vendus ou à vendre. Dès lors qu'il n'y a pas encore de permis d'aménager, et même si les réserves foncières sont constituées, il s'agit d'un investissement nouveau de la CALL et d'une « ZAE nouvelle ».

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 18/10/2021

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de la mise en œuvre d'un reversement de fiscalité des communes membres au profit de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, portant sur la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par ces dernières sur les zones d'activités économiques.

Approuve le projet de convention cadre joint en annexe au projet de délibération.

Autorise le Président de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin à signer les conventions bilatérales afférentes à cette délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.